

Les utilisateurs autorisés peuvent visionner, télécharger, imprimer des articles, chapitres d'ouvrages ou autres, de manière non systématique, à partir de machines connectées au réseau CEA pour leur usage personnel.



Les principales règles d'utilisation des revues et livres électroniques, qu'elles soient gratuites ou payantes peuvent se résumer de la façon suivante :



- L'accès aux revues et livres électroniques est réservé aux agents CEA et autres personnels officiellement affiliés au CEA ;



- Le téléchargement **systématique** de documents pour impression ou stockage électronique est interdit ;



- La fourniture de copies papier ou électronique à un autre organisme est interdite ;



- La fourniture de document à titre payant est interdite ;



- Le prêt entre bibliothèques hors CEA d'articles téléchargés à partir de revues ou livres électroniques est interdit.

Le non-respect de ces règles élémentaires peut entraîner des suppressions d'accès pour tout le CEA.